

17^e PARLEMENT DES ENFANTS

PROPOSITION DE LOI

visant à renforcer les valeurs de la citoyenneté pour améliorer le comportement citoyen autour des grandes manifestations sportives afin que celles-ci restent des moments de fête.

PRÉSENTÉE

par Samuel ALLIAS, Victoria BEAUDET, Céline BERLAN, Anaïs CAFAGA, Nicoleta CROITORU, Enzo DANIEL, Lou GLIGSBERG, Carlina GONZALEZ, Alexandre HOUGARD, Ignace KAPEND, Talia KHERBACHE, Toussaint KIBOKO, Marie LAULUSA, Théodore LECA, Adam MOUKOURI, Sofiane NOUR, Emma PERRET, Clarisse SALOME, Juliette SFEIR, Victor SHI.

Élèves de la classe de CE2/CM1/CM2 de l'école Primaire Les Chartreux d'Issy les Moulineaux
(département des Hauts de Seine)

EXPOSÉ DES MOTIFS

MESDAMES, MESSIEURS,

Les grandes manifestations sportives devraient être des moments de fête. Tout le monde devrait pouvoir partager sa joie, sa passion et son enthousiasme.

Hélas, comme vous le savez, autour des stades, on voit encore trop de manifestations violentes et haineuses. Les parents n'osent plus emmener leurs enfants dans certains stades. Autour des grands stades, il nous semble qu'il ne devrait pas y avoir de présence policière.

Lorsque l'on demande au « hooligans » pourquoi il en est ainsi, ils parlent de rivalités entre villes, entre pays, d'arbitrage, de triche, de violence sur le terrain.

Il nous semble que comportements qui génèrent la peur trouvent une partie de leur origine sur le terrain de sport, et une autre partie dans la perte des valeurs citoyennes.

C'est pourquoi nous pensons qu'il est important de mettre en valeur la relation entre citoyenneté et sport ; d'apprendre dès l'école combien il est important de respecter les lois du jeu ainsi que l'arbitre. Les débordements sur le terrain ayant des conséquences importantes en dehors.

Merci.

PROPOSITION DE LOI

Article 1^{er}

Dès l'école élémentaire, il doit être enseigné dans le cadre des cours d'éducation physique et sportive quelle est la place de l'arbitre dans une rencontre sportive et combien il est important pour que celle-ci puisse se dérouler.

Article 2

Il faut favoriser les valeurs de la citoyenneté en augmentant les subventions aux clubs sportifs qui ont des comportements exemplaires dans les compétitions sportives et sanctionner financièrement les clubs dont les éducateurs ne remplissent pas leur rôle.

Article 3

On mettra en demeure les fédérations sportives de mettre en œuvre les moyens nécessaires pour que l'arbitrage soit facilité et que les décisions prises sur le terrain soient indiscutables. (Nous pensons notamment à l'assistance vidéo, à des commissions de discipline pouvant sanctionner après l'événement.)

Article 4

Enfin, dans les enceintes sportives, des affichages en direction du public devront être mis en place de façon à rappeler à chacun combien il est important de respecter les compétiteurs, l'arbitre et les supporters afin que chaque rencontre sportive soit un moment festif et de partage.